

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026**

Session ordinaire du conseil sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond tenue le 7 avril 2026 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1  
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Le poste de conseiller.ère du district 2 étant vacant depuis le 12 janvier 2026.

Sont également présents, monsieur le directeur général, trésorier et assistant-greffier Jessy Létourneau et madame la directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière Françoise Ruel.

\*\*\*\*\*

**A. Présences et ouverture**

**B. Adoption de l'ordre du jour**

**C. Adoption de procès-verbaux**

- 1) Séance ordinaire du 2 mars 2026
- 2) Séance extraordinaire du 20 mars 2026
- 3) Séance extraordinaire du 31 mars 2026

**D. Période de questions**

**E. Correspondance**

**F. Administration générale et financière**

- 1) Comptes du mois.
- 2) Rapport d'activités financières au 31 mars 2026 – Dépôt.
- 3) Charte de la langue française – Rapport de la Ville et de l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2025.
- 4) Comité de relations de travail du 16 mars 2026 – Dépôt du compte-rendu et autorisation de révision de la lettre d'entente numéro 2026-01.
- 5) Ressources humaines – Promotion à titre de cadre responsable des services administratifs.
- 6) SMi Performance – Offre de services.

**G. Aménagement et urbanisme**

- 1) Rapport des permis – Dépôt.
- 2) Aéroport de Sherbrooke – Avis d'intérêt au plan directeur de développement.
- 3) Dérogation mineure 26-DM-01 concernant la construction d'une résidence au 978, rue Faulkner (lot 4 487 978).
- 4) Immeuble municipal situé sur la rue Eaton, secteur Cookshire (lot 4 487 586) – Offre d'achat.
- 5) Litige en zonage – Mandat de représentation juridique.

- 6) PG Solutions – Offre de services concernant l'ajout du module de permis et de paiement en ligne.
- 7) Gestion des cours d'eau – Désignation de responsable d'application de la réglementation de la MRC.

#### **H. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 1) Bibliothèque Cookshire – Renouvellement d'entente de location.
- 2) Grand Tour 2026 de Vélo Québec – Autorisation de passage sur le chemin Orr.
- 3) Comité du Cœur villageois du 26 mars 2026 – Dépôt du compte-rendu.

#### **I. Travaux publics**

- 1) Rapport d'activités mensuelles – Dépôt.
- 2) Écocentre – Système de gestion de données.
- 3) Travaux de lignage et marquage – Approvisionnement.
- 4) Travaux de fauchage et de débroussaillage de bords de chemins pour l'année 2026 – Adjudication de contrat.
- 5) Fourniture de matériaux granulaires pour l'année 2026 – Adjudication de contrat.

#### **J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Rapports d'interventions du 10 février au 17 mars 2026 – Dépôt.

#### **K. Proposition(s) des membres du conseil**

- 1) Rapport d'activités du mois de mars 2026 de la mairie – Dépôt.

#### **L. Avis de motion**

- 1) *Règlement numéro 400-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments* – Avis de motion et adoption du projet de règlement.

#### **M. Étude et adoption de règlements**

#### **N. Varia**

- 1) Cookshire-Eaton Innovation – Cautionnement.
- 2) Clubs de Lions de Cookshire-Eaton et d'East Angus – Contribution pour le souper homard 2026.

#### **O. Période de questions**

#### **P. Ajournement ou levée de la séance**

\*\*\*\*\*

#### **A. Présences et ouverture**

La mairesse souhaite la bienvenue à tous. La directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière note la présence de l'ensemble des membres du conseil.

#### **B. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2026-04-0718

ATTENDU QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et les villes* stipule que toute documentation utile à la prise de décision doit être disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents à cette séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE le conseil renonce au délai prescrit à 319 de la *Loi sur les cités et les villes* concernant la remise de la documentation utile à la prise de décision;

QUE soit autorisé l'ajout du sujet suivant à l'ordre du jour :

- N.3) *Règlement numéro 399-2026 amendant le règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 316-2023 – Avis de motion et adoption du projet de règlement.*

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2026 tel que déposé, avec l'ajout du sujet précédent, et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **C. Adoption de procès-verbaux**

- 1) Séance ordinaire du 2 mars 2026

Résolution 2026-04-0719

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2026 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **D. Période de questions**

- 1) Questionnement sur l'affichage d'activités au centre communautaire Sawyerville;
- 2) Questionnement sur l'ouverture du terrain de pickleball et confirmation de forte utilisation des installations.

### **E. Correspondance**

Dépôt de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

### **F. Administration générale et financière**

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2026-04-0720

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 7 avril 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses

autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson t résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Rapport d'activités financières au 31 mars 2026 – Dépôt.

Le rapport d'activités financières au 31 mars 2026 est déposé.

3) Charte de la langue française – Rapport de la Ville et de l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2025.

Résolution 2026-04-0721

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter le rapport de la Ville et de l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2025 tel que déposé et joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Comité de relations de travail du 16 mars 2026 – Dépôt du compte-rendu et autorisation de révision de la lettre d'entente numéro 2026-01.

Résolution 2026-04-0722

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'accepter la révision de l'entente numéro 2026-01 tel que déposée.

La direction générale est autorisée à procéder à toute modification mineure ainsi qu'à sa signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Ressources humaines – Promotion à titre de cadre responsable des services administratifs.

Résolution 2026-04-0723

CONSIDÉRANT l'absence de gestionnaire responsable des services administratifs selon la réorganisation administrative adoptée en janvier 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de promouvoir le salarié numéro AD-MARGUY à titre de responsable des services administratifs à compter du 8 avril 2026 et selon les modalités prévues à la politique relative au traitement du personnel-cadre municipal en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) SMi Performance – Offre de services.

Résolution 2026-04-0724

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'accepter l'offre de services de SMi Performance datée du 18 mars 2026, au montant de 46 650 \$ (taxes applicables en sus), relativement aux travaux de diagnostic organisationnel opérationnel de la division des Travaux publics.

Les membres de la direction générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif aux présentes.

Cette dépense est financée à même le budget annuel.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **G. Aménagement et urbanisme**

#### 1) Rapport des permis – Dépôt.

Dépôt du rapport mensuel des permis.

#### 2) Aéroport de Sherbrooke – Avis d'intérêt au plan directeur de développement.

Résolution 2026-04-0725

CONSIDÉRANT le projet de développement de l'Aéroport de Sherbrooke nécessitant l'implantation de services municipaux à Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT la proximité d'infrastructures des municipalités voisines;

CONSIDÉRANT les vérifications nécessaires au préalable à toute décision;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise un développement économique et s'inscrit dans le Schéma d'aménagement du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu :

DE SOUTENIR la Ville de Sherbrooke afin qu'elle réalise un plan directeur de développement de l'Aéroport de Sherbrooke à Cookshire-Eaton;

DE DEMANDER l'appui du projet à la MRC du Haut-Saint-François.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3) Dérogation mineure 26-DM-01 concernant la construction d'une résidence au 978, rue Faulkner (lot 4 487 978).

Résolution 2026-04-0726

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 26-DM-01 pour l'immeuble situé au 978, rue Faulkner (lot 4 487 978) en zone Re-303 et Ru-012, secteur Sawyerville;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la construction d'une résidence sans services selon un frontage inférieur à la réglementation municipale, soit un frontage de 15.66 mètres alors que le règlement de lotissement en vigueur exige un minimum de 50 mètres;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme selon sa recommandation numéro 26-UR-06 en date du 25 février 2026;

CONSIDÉRANT QU'un avis a été publié le 19 mars 2026 conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser la dérogation mineure numéro 26-DM-01 pour l'immeuble situé au 978, rue Faulkner (lot 4 487 978).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Immeuble municipal situé sur la rue Eaton, secteur Cookshire (lot 4 487 586) – Offre d'achat.

Résolution 2026-04-0727

CONSIDÉRANT la réception de deux offres respectives pour l'achat d'un immeuble situé sur la rue Eaton (lot 4 487 586);

CONSIDÉRANT QUE les offres sont respectivement équivalentes à la valeur uniformisée au rôle d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT le désistement d'une offre d'achat daté du 20 mars 2026;

CONSIDÉRANT QU'aucune autre personne ou entité n'est susceptible d'avoir un intérêt réel et légitime;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble est vacant et non construisible;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble est d'une valeur inférieure à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du Bureau de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE soit autorisée la vente du terrain situé sur la rue Eaton (lot 4 487 586) à madame Stéphanie Beaudoin au montant de 1 300\$ (taxes applicables en sus) conformément à la *Politique de disposition des biens municipaux* en vigueur;

QUE les frais de notaire soient de la responsabilité de l'acheteur;

QUE la mairesse et la greffière, ou à défaut le directeur général, soient autorisées à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Litige en zonage – Mandat de représentation juridique.

Annulé (mandat octroyé selon la résolution 2026-03-0710).

6) PG Solutions – Offre de services concernant l'ajout du module de permis et de paiement en ligne.

Résolution 2026-04-0728

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 868,50 \$ (taxes applicables en sus), incluant des frais annuels récurrents au montant de 656 \$ (taxes applicables en sus), à PG Solutions concernant

l'ajout du module de paiement en ligne à l'acquisition du module de permis en ligne.

Le directeur de l'urbanisme et de l'environnement est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Gestion des cours d'eau – Désignation de responsable d'application de la réglementation de la MRC.

Résolution 2026-04-0729

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité et la MRC du Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la municipalité doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit que la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la Loi lorsqu'elle procède à une nomination;

CONSIDÉRANT que Sébastien Fortin et, en son absence, Mégan Vachon sont et demeurent les personnes désignées par la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit que la personne désignée est responsable de l'application sur son territoire de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT que l'application de la réglementation adoptée par la MRC devrait également être confiée à l'inspecteur en bâtiment afin que celui-ci puisse appliquer le Règlement no 431-16 régissant l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton nomme Sébastien Fortin et, en son absence, Mégan Vachon à titre de personnes désignées pour l'application de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **H. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 1) Bibliothèque Cookshire – Renouvellement d'entente de location.

Reporté.

- 2) Grand Tour 2026 de Vélo Québec – Autorisation de passage sur le chemin Orr.

Résolution 2026-04-0730

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le droit de passage demandé par Vélo

Québec sur différents chemins municipaux pour le Grand Tour 2026, selon les termes de la demande adressée à la municipalité en date du 18 mars 2026 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Comité du Cœur villageois du 26 mars 2026 – Dépôt du compte-rendu.

Dépôt du compte-rendu de la rencontre du Comité Cœur villageois du 26 mars 2026.

#### **I. Travaux publics**

1) Rapport d'activités – Dépôt.

Dépôt du rapport d'activités mensuelles de la division des Travaux publics.

2) Écocentre – Système de gestion de données.

Résolution 2026-04-0731

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 000 \$ (taxes applicables en sus), incluant des frais annuels récurrents au montant de 1 000 \$ (taxes applicables en sus), pour l'acquisition du système de gestion de données « MonÉcocentre » au Service des travaux publics.

Le surintendant aux travaux publics est autorisé à agir, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, aux fins d'application de la présente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Travaux de lignage et marquage – Approvisionnement. Remplacement des dos d'âne de la rue de la Station par la rue Legendre.

Résolution 2026-04-0732

CONSIDÉRANT l'appel d'offres auprès de deux fournisseurs pour les travaux de lignage de chemins;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres auprès de trois fournisseurs pour les travaux de marquage de traverses piétonnières et de dos d'âne;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est le même fournisseur et est conforme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adjuger le contrat au montant de 13 528,50 \$ (taxes applicables en sus) à Marquage et traçage Québec concernant les travaux de sécurité routière.

Le directeur des Services techniques est autorisé à agir, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, aux fins d'application de la présente.

Les dépenses sont affectées aux postes budgétaires comme suit :

- 02-320-00-528 : 4 850,50 \$;
- 02-320-00-621 : 8 678,00 \$.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Travaux de fauchage et de débroussaillage de bords de chemins pour l'année 2026 – Adjudication de contrat.

Résolution 2026-04-0733

CONSIDÉRANT l'appel d'offres auprès de trois fournisseurs pour les travaux de fauchage et de débroussaillage de bords de chemins pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE le contrat est à taux horaire pour un montant maximal de 35 000 \$ (taxes applicables en sus);

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est conforme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat de fauchage et de débroussaillage de bords de chemins pour l'année 2026 à 9152-2425 Québec inc. conformément à sa soumission datée du 24 mars 2026 et aux documents d'appel d'offres.

Le surintendant aux travaux publics est autorisé à agir, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, aux fins d'application de la présente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Fourniture de matériaux granulaires pour l'année 2026 – Adjudication de contrat.

Résolution 2026-04-0734

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la fourniture de matériaux granulaires pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE sept soumissionnaires ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT QUE le coût du matériel est dépendant de celui du transport et du lieu des travaux respectifs;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de refuser l'octroi du contrat pour la fourniture de matériaux granulaires pour l'année 2026.

Les dépenses sont affectées selon le budget adopté pour les postes budgétaires numéros 02-320-00-621 (gravier) et 02-330-00-622 (sable).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Rapports d'interventions du 10 février au 17 mars 2026 – Dépôt.

Dépôt du rapport d'interventions du 10 février au 17 mars 2026.

### **K. Proposition(s) des membres du conseil**

- 1) Rapport d'activités du mois de mars 2026 de la mairie – Dépôt.

Dépôt du rapport d'activités du mois de mars 2026 de la mairie.

### **L. Avis de motion**

- 1) *Règlement numéro 400-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments* – Avis de motion et adoption du projet de règlement.

Résolution 2026-04-0735

Avis de motion est donné par la conseillère Jennifer McMullin qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2026-04-0736

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'adopter le projet de *Règlement numéro 400-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments* tel que déposé et joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **M. Étude et adoption de règlements**

Aucun.

#### **N. Varia**

- 1) Cookshire-Eaton Innovation – Cautionnement.

Résolution 2026-04-0737

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 000 \$ à Cookshire-Eaton Innovation à titre de caution de l'immeuble situé au 225, rue Pope, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Clubs de Lions de Cookshire-Eaton et d'East Angus – Contribution pour le souper homard 2026.

Résolution 2026-04-0738

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement de quatre billets au montant respectif de 125 \$ à titre de contribution municipale au souper bénéfique des Clubs de Lions de Cookshire-Eaton et d'East Angus qui se tiendra le 10 mai 2026 au Centre communautaire Johnville.

Deux membres du conseil municipal et deux membres de l'équipe des Travaux publics sont autorisés à y représenter la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 399-2026 amendant le règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 316-2023* – Avis de motion et adoption

du projet de règlement.

#### Résolution 2026-04-0739

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Marc Dickenson qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

#### Résolution 2026-04-0740

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter le projet de *Règlement numéro 399-2026 amendant le règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 316-2023*.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **O. Période de questions**

- 1) Questionnement sur les élections au district 2 (Johnville) et soulignement de l'importance de la compréhension du mandat et des préoccupations administratives et politiques liées à une vacance au poste. Il est demandé que les membres du conseil assurent une cohésion et il est souhaité la présence d'élus et citoyens impliqués.
- 2) Questionnement si le directeur des Travaux publics est permanent et si le camion à vidange passe sur son chemin, en indiquant ses félicitations à l'équipe pour son travail.
- 3) Questionnement sur le suivi d'une offre d'achat d'un terrain municipal vacant déposée au conseil municipal.
- 4) Questionnement sur la couverture d'assurance de la FADOQ Sawyerville et sur les suivis de travaux au centre communautaire du secteur.
- 5) Questionnement sur la possibilité de partage du gymnase des institutions scolaires aux fins d'activités d'organismes municipaux.
- 6) Remerciements pour la bonne collaboration de la Ville et la FADOQ Sawyerville.
- 7) Questionnement sur l'écocentre quant aux possibilités de participation d'autres municipalités et demande de davantage de diffusion.
- 8) Demande s'il est possible d'effectuer les travaux de marquage et de lignage deux fois par année.
- 9) Questionnement sur la vente de l'immeuble situé au 225, Pope (microbrasserie).
- 10) Invitation au méchoui de la FADOQ Sawyerville le 31 mai prochain.
- 11) Questionnement sur le refus d'octroi du contrat d'approvisionnement de matériaux granulaires.

- 12) Questionnement sur les actions prises pour rassembler la communauté du Haut-Saint-François et collaborer financièrement et collectivement aux activités du territoire.

**P. Ajournement ou levée de la séance**

Résolution 2026-04-0741

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette et résolu que la séance soit levée à 20 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Daphné Raymond  
Mairesse

---

Françoise Ruel  
Directrice générale adjointe,  
greffière et assistante-trésorière